



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier modifié des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2022

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est par les présentes donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adoptée le 23 mars 2022 un nouveau calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2022, qui se tiendront les mercredis à l'exception de celle du mois de mai 2022, à l'hôtel de ville de Macamic au 70, rue principale et qui débuteront à **19 heures**, se lit comme suit :

- 5 mai (jeudi)
- 21 septembre
- 23 novembre

DONNÉ CE 24 mars 2022


Joelle Rancourt,

Greffière-trésorière adjointe